

# INFO LA PÊCHE

Vol. 1 • n° 2

Votre municipalité en bref

Novembre 2017

## SAVOIR SE RÉINVENTER : VOTRE BULLETIN NOUVEAU FORMAT



Mme Judy McHugh, résidente de La Pêche, prend plaisir à lire le nouveau bulletin municipal.

L'Info La Pêche est votre bulletin municipal, une publication livrée par la poste à tous les résidents de la municipalité. Ce bulletin se veut un outil pour renseigner les citoyens de La Pêche sur des sujets qui les touchent, comme l'administration municipale, ses différents secteurs et leur domaine de

spécialité, les décisions du conseil municipal, les programmes, les politiques et les règlements municipaux, et la vie culturelle et communautaire à La Pêche. Au-delà, ce bulletin s'adresse aussi aux villégiateurs et aux propriétaires non résidents, et à tous ceux qui pourraient prendre plaisir à le lire où qu'ils se trouvent, puisqu'une

version électronique en est offerte sur notre site web. Cet automne, l'Info La Pêche se réinvente pour vous offrir davantage d'information.

Dans sa nouvelle formule, l'Info La Pêche est encadré par la Politique de communication adoptée le 25 septembre dernier par le conseil municipal. Cette politique prévoit l'application d'une charte éditoriale en vertu de laquelle les textes, photos et contenus informatifs publiés doivent respecter les droits d'auteur, se fonder sur des sources fiables et être fidèles à l'image de marque de la Municipalité. L'Info La Pêche possède aussi sa propre ligne éditoriale, qui lui donne une vocation informative. C'est pour cette raison qu'on n'y voit pas de publicité ou d'articles d'opinion. Comme le dit si bien la Fédération des municipalités du Québec, l'objectif principal de tout bulletin municipal « demeurera toujours le même : informer adéquatement les citoyens et fournir toutes les réponses avant même que les questions ne soient posées ». Voilà notre mission!

## LAC-DES-LOUPS : LA BIBLIOTHÈQUE ROUVRE SES PORTES GRÂCE À L'IMPLICATION DES BÉNÉVOLES

Le village de Lac-des-Loups peut désormais compter sur l'engagement d'au moins cinq bénévoles qui ont répondu à l'appel pour permettre la réouverture de la bibliothèque de leur quartier. Dans la foulée de l'extraordinaire travail de rénovation accompli plus tôt par Stéphanie Fannon en collaboration avec la Municipalité, la nouvelle équipe déborde d'idées pour redynamiser la vie à Lac-des-Loups grâce à la bibliothèque. En effet, pour Cindy Pearce, Carole Renaud, Marie-Jeanne Diotte Beausoleil, Sylvie Marleau et Marie-Paule Larocque, « le village doit continuer à vivre et cela passe aussi par notre bibliothèque ». Selon Cindy Pearce, responsable de la bibliothèque et de l'équipe des bénévoles, « grâce aux ordinateurs et aux prêts de livres entre bibliothèques, nous restons branchés sur le monde extérieur ».

Ces bénévoles issues de divers milieux professionnels espèrent pouvoir partager ce lieu de savoir et de divertissement avec les enfants du village et toute leur communauté, ainsi qu'avec les touristes qui sont nombreux à profiter de Lac-des-Loups l'été, un livre à la main. L'équipe a de nombreuses idées pour la bibliothèque, dont en faire « un espace de partage intergénérationnel et accueillant, avec pourquoi pas, des activités diverses comme l'artisanat ou encore l'aide aux devoirs ». Et ce n'est pas tout! Il est aussi question de préparer, avec l'aide de la communauté, un livre relatant



De gauche à droite : Carole Renaud, Cindy Pearce, Sylvie Marleau, Marie-Jeanne Diotte Beausoleil. Absente : Marie-Paule Larocque

l'histoire des résidents de Lac-des-Loups, et de projets moins traditionnels où la bibliothèque servirait de lieu de rencontre et de création communautaires. La bibliothèque ouvrira officiellement ses portes le dimanche 12 novembre et accueillera ses premiers visiteurs de 13 h à 17 h. Félicitations à la nouvelle équipe et que la force soit avec vous! Pour connaître les heures d'ouverture, contactez directement la bibliothèque au 819 456-3222.

## Jour du Souvenir



Les bureaux de la Municipalité seront fermés le 13 novembre pour le congé du jour du Souvenir. Cette journée commémore la fin de la Première Guerre mondiale et le courage de nos soldats.

## Conseil municipal

- | **Robert Bussière**  
maire  
819 456-2043  
rbussiere@villemunicipal.qc.ca
- | **Jocelyne Ménard**  
quartier 1  
819 456-1170  
jmenard@villemunicipal.qc.ca
- | **Michel Gervais**  
quartier 2  
819 456-3746  
mgervais@villemunicipal.qc.ca
- | **Christian Blais**  
quartier 3  
819 456-2848  
cblais@villemunicipal.qc.ca
- | **Jean-Paul Brisebois**  
quartier 4  
819 459-2151  
jpbrisebois@villemunicipal.qc.ca
- | **Jacqueline Lambert-Madore**  
quartier 5  
819 459-8843  
jlambertmadore@villemunicipal.qc.ca
- | **Claude Giroux**  
quartier 6  
819 459-1344  
cgiroux@villemunicipal.qc.ca
- | **Christopher Harris**  
quartier 7  
819 459-2200  
charris@villemunicipal.qc.ca

**Rédactrice en chef :** Danièle Morisset  
**Rédactrice :** Evelyne Kayoungha,  
Service des communications  
**Production :** TC Media  
**Distribution :** Postes Canada  
**Renseignements :** Service des  
communications, Municipalité  
de La Pêche  
1, route Principale Ouest, La Pêche  
(Québec) J0X 2W0  
Tél. : 819 456-2161  
**Site internet :** www.villemunicipal.qc.ca  
**Courriel :** bulletin@villemunicipal.qc.ca  
ISSN 1911-7787 (imprimé-bilingue),  
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),  
ISSN 1911-7809 (online-english)



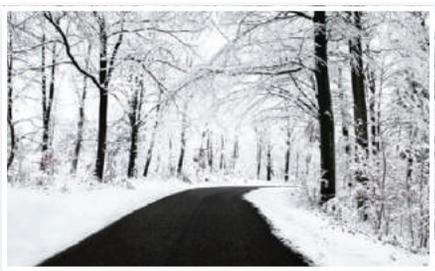


## HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Veillez noter l'information suivante concernant les heures d'ouverture des bureaux administratifs de la Municipalité pendant la période des Fêtes 2017-2018 :  
**Du 18 au 22 décembre 2017** : les bureaux fermeront à 16 h tous les soirs.  
**Du 24 décembre 2017 au 3 janvier 2018 (inclusivement)** : les bureaux seront fermés.

## HIVER RIME AVEC PRUDENCE

Soyez préparés avant que la neige arrive! Assurez-vous que votre véhicule est prêt, que vos pneus d'hiver sont installés et que vous avez rempli le réservoir de lave-glace. Veillez à ce que votre véhicule soit bien dégagé en tout temps. S'il fait mauvais, partez à l'avance et ne prenez aucun risque inutile. Par ailleurs, rappelez-vous que vous n'êtes pas seuls sur la route, réduisez votre vitesse et soyez patients au volant!



Gardez à l'esprit que les véhicules de déneigement passent régulièrement en hiver, et qu'à cette saison, le stationnement est interdit sur les voies publiques entre le 15 novembre et le 1<sup>er</sup> avril inclusivement, entre minuit et 7 h le matin. N'oubliez pas de placer vos bacs à ordures et à recyclage à l'extérieur de l'emprise municipale (chemin, rue, route), et tenez-vous loin des véhicules de déneigement.

*Le Service des travaux publics*

## RÉCLAMEZ LE REMBOURSEMENT DE VOS DÉPÔTS DE GARANTIE!

Vous avez terminé la construction de votre résidence? Alors n'oubliez pas de réclamer le remboursement de vos dépôts de garantie! Pour ce faire, il vous suffit de vous présenter aux bureaux administratifs de la Municipalité et de déposer en personne les documents suivants auprès du Service de l'urbanisme : 1) le certificat de localisation préparé par votre arpenteur-géomètre; 2) l'attestation de construction de votre installation septique préparée par votre ingénieur; 3) le rapport de forage complété par votre puisatier.

Vous pouvez présenter une demande de remboursement combinée pour tous les dépôts de garantie effectués, ou faire une demande individuelle par dépôt de garantie versé. Vous recevrez un chèque de remboursement environ trois semaines après la présentation de votre demande.

Vous avez des questions? Écrivez-nous à [commisurba@villelapeche.qc.ca](mailto:commisurba@villelapeche.qc.ca) ou appelez-nous au 819 456-2161, poste 2240.

*Le Service de l'urbanisme*

## RECEVOIR SON COMPTE DE TAXES EN VERSION BILINGUE, C'EST POSSIBLE!

La Municipalité souhaite informer les citoyens qu'ils peuvent obtenir leur compte de taxes en version française ou bilingue. La langue sélectionnée par défaut pour l'impression du compte de taxes est le français. Si vous désirez avoir votre compte de taxes en version bilingue, veuillez communiquer avec le bureau de la Municipalité par téléphone au 819 456-2161, poste 0, ou par courriel à [reception@villelapeche.qc.ca](mailto:reception@villelapeche.qc.ca).

*Le Service des finances et de la taxation*

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Novembre 2017						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre 2017						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

RECYCLAGE

ORDURES

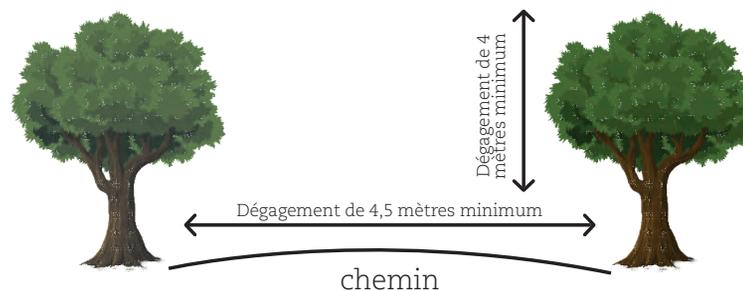
AUCUNE COLLECTE

Elle sera reportée au lendemain pour tous les secteurs.

## ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS : SONGEZ-Y!

Vous habitez sur un chemin privé? Saviez-vous que votre chemin se doit d'être dégagé de façon à ce qu'un véhicule d'urgence ainsi qu'un camion à ordures puissent y circuler efficacement et rapidement? Nous vous suggérons fortement de procéder à un débroussaillage et au nettoyage des abords de votre chemin de façon à ce qu'il y ait une hauteur de dégagement d'au moins 4 mètres et une largeur de dégagement d'au moins 4,5 mètres.

*Le Service des travaux publics*



## VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

Selon l'article 1026 du Code municipal du Québec, des immeubles seront vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes ou autres impositions dues sur ces immeubles, incluant les frais engagés avant la vente. Cette vente publique aura lieu à la salle du conseil au centre administratif de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, situé au 216, chemin Old Chelsea, à Chelsea, le jeudi 7 décembre 2017. La liste des immeubles a été publiée dans le journal *Le Droit*, les 18 et 30 octobre 2017.

*Le Service des finances et de la taxation*

## FEUILLES + RECYCLAGE = FEUILLICYCLAGE!

### Quoi faire avec les feuilles mortes?

- *Engrais naturel et gratuit* : déchiquetées avec une tondeuse et répandues sur votre terrain, elles se décomposeront rapidement et nourriront le sol;
- *Compost* : deux parts de feuilles mortes pour une part de résidus de cuisine ou autres matières vertes feront un bon compost;
- *Pailis* : déchiquetées et étendues sur trois à quinze centimètres d'épaisseur, elles protégeront vos plantes, vos arbres et même votre potager durant la saison froide qui arrive!

### Quoi ne pas faire?

- ✗ Les mettre dans le bac à ordures
- ✗ Les mettre dans le bac à recyclage

*Le Service des travaux publics*



## Soirée CINÉ-MASHADO sur écran géant

Pour savoir quels films seront projetés, ne manquez pas de voir la publicité qui sera affichée à divers endroits dans la municipalité. Séance de 19 h : grand public. Séance de 21 h : 12 ans et plus. Cantine sur place.

**Quand** : le 24 novembre

**Où** : Complexe sportif La Pêche

**Coût** : 5 \$

**Renseignements** : Maison des jeunes  
Le Mashado, 819 456-1100

## Comité de suivi de la politique Municipalité amie des aînés

En novembre 2015, la Municipalité de La Pêche a adopté une politique sur les aînés et un plan d'action, disponibles sur le site web de la Municipalité. Un comité de suivi a été mandaté pour assurer l'implantation, l'application et l'évaluation de cette politique et du plan d'action, et ce, de manière continue. Nous vous invitons à soumettre votre candidature pour ce comité et à communiquer avec nous pour obtenir plus de détails.

**Renseignements** : Marie-Pierre Drolet, directrice de la Table autonome des aînés des Collines, 819 457-9191, poste 241; tabledesaines@gmail.com

## Vente de charité - Wakefield Grannies

Le Grand Bazar des Wakefield Grannies est de retour ! Il y a de tout pour tous les budgets : antiquités, œuvres d'art, bons vêtements de seconde main, articles de maison uniques, bijoux, tissus et bien d'autres choses encore.

**Quand** : le vendredi 17 novembre de 18 h à 21 h et le samedi 18 novembre de 9 h à 16 h

**Où** : Centre communautaire de Wakefield, dans la salle Gwen Shea

**Coût** : entrée gratuite

**Renseignements** : Annick Hardie,  
819 459-2976

## Déjeuner / Bazar - Le cercle de fermières de Sainte-Cécile de Masham

Vente de pâtisseries et d'artisanat

**Quand** : le 29 novembre, de 8 h à 12 h

**Où** : Salle des Chevaliers de Colomb

**Coût** : enfants de moins de 10 ans : 5 \$;  
10 ans et plus : 10 \$

## Programmation - Complexe sportif La Pêche

**Patinage en famille** : le dimanche, de 12 h à 12 h 50; **patinage public** : le vendredi, de 17 h à 18 h 20; **hockey libre** : le vendredi, de 15 h 30 à 16 h 50, au coût de 5 \$ par joueur.

**Curling** : pour vous inscrire à l'équipe de réserve ou avoir des renseignements, appelez-nous.

**Offre d'emploi** : dans la cuisine, les samedis et dimanches de 10 h 30 à 15 h 30 ainsi que les mardis et mercredis soirs. Salaire motivant plus pourboires; emploi idéal pour étudiants ou comme second emploi. Envoyez votre CV à [complexe.sportif@bellnet.ca](mailto:complexe.sportif@bellnet.ca) ou apportez-le à l'aréna.

Le restaurant de l'aréna est maintenant ouvert le jeudi à midi, le vendredi de 8 h à 22 h, le samedi de 8 h à 21 h et le dimanche de 8 h à 19 h. Nous servons le déjeuner les vendredis, samedis et dimanches matins. Il reste toujours quelques périodes libres pour la patinoire.

**Renseignements** : 819 456-1535, poste 1 ou [www.complexe-sportif-la-peche.ca](http://www.complexe-sportif-la-peche.ca).

## Maison des Collines – Concert de Noël

Ce spectacle au profit de la Maison des Collines saura vous plaire par sa diversité de styles musicaux (pop, rock, jazz, folk et country). La soirée sera animée par Louis Jean et mettra en vedette des artistes de chez nous et des environs.

**Quand** : le 15 décembre à 19 h 30, à l'église Sainte-Cécile à La Pêche

**Coût** : 25 \$ par personne. **Billets en vente aux endroits suivants** : Ace Quincaillerie Bertrand, Boucherie MS, Paroisse Sainte-Cécile et Quincaillerie R-Cube.

## Tournoi automnal de euchre (jeu de cartes)

Prix pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places. Inscription non requise; simplement vous présenter pour jouer. Tous les profits seront remis à l'association The WAY pour son programme alimentaire.

**Quand** : le 10 novembre à 18 h 30

**Où** : Centre communautaire de Wakefield, dans la salle Gwen Shea

**Coût** : 20 \$

**Renseignements** : 819 459-3531 ou [info@wakefieldyouth.ca](mailto:info@wakefieldyouth.ca)

## Guignolée des pompiers de La Pêche

La guignolée 2017 des pompiers de La Pêche aura lieu le samedi 9 décembre. Les casernes de Ste-Cécile-de-Masham, East Aldfield, Lacs-des-Loups et Wakefield seront ouvertes afin de recevoir vos contributions (denrées alimentaires et dons en argent). Ainsi, vous permettrez à une cinquantaine de familles dans le besoin de passer de joyeuses fêtes. Suggestions de denrées : beurre d'arachides, tartinade choco-noisette, céréales, compotes aux fruits, biscuits, préparations pour muffins, fruits en conserve, etc. Vous pouvez aussi donner tout au long de l'année en apportant vos dons ou denrées alimentaires à l'église Sainte-Cécile. Merci d'avance pour vos généreuses contributions. Joyeuses fêtes !

**Renseignements** : Banque alimentaire de La Pêche, 819 456-2839

## Recyclage de produits électroniques

Vous voulez vous départir de façon écologique de votre vieil ordinateur ou d'un vieux produit électronique? Confiez-les à la Maison le Ricochet, un point de dépôt officiel d'ARPE-Québec, et faites une bonne action pour l'environnement! Recycler, c'est gratuit.

Apportez vos déchets électroniques au 9, chemin de la Beurrerie à Ste-Cécile-de-Masham.

**Renseignements** : 819 456-4230

## Souper et assemblée annuelle – Club de l'âge d'or Les bons amis de Masham

**Quand** : le 19 novembre à 19 h

**Où** : Complexe sportif La Pêche, salle Desjardins, Ste-Cécile-de-Masham

## Souper de spaghettis – La Lanterne

**Quand** : le 10 novembre de 17 h à 20 h

**Où** : Salle des Chevaliers de Colomb à Ste-Cécile-de-Masham

**Coût** : 12 \$ (12 ans et plus); 7 \$ (3-11 ans);  
gratuit (0-2 ans).

## Rebondir avec force et courage

Lucie Morin, mentor professionnel certifié

**Date** : le 6 novembre de 13 h 30 à 16 h

**Où** : Table autonome des aînés des Collines, 1694, montée de la Source, Cantley

**Inscription** : Josué Jude, 819 457-9191, poste 242. Nombre limité d'inscriptions.

## Atelier offert en anglais : Réapprendre à dormir naturellement

Véronique Bellemare Brière M.A., N.D., S.E.S. de l'Institut Somna

**Quand** : le 18 novembre, de 10 h à 12 h 30

**Où** : Centre communautaire de Pontiac, 2024, route 148, Luskville

**Coût** : gratuit

**Inscription** : Josué Jude, 819 457-9191, poste 242. Nombre limité d'inscriptions.

## Déjeuners - collectes de fonds pour MDFF

**Quand** : 5 novembre, 19 novembre et 3 décembre, 9 h 30 à 12 h

**Où** : Maison de la famille l'Étincelle, 95, route Principale Est, Ste-Cécile-de-Masham

**Coût** : contribution volontaire, minimum 5 \$ par personne

**Renseignements** : Elaine Théberge au 819 456-4696 ou [mdfletincelle@gmail.com](mailto:mdfletincelle@gmail.com)

## Atelier / conférence sur la violence conjugale

**Quand** : le 9 novembre de 10 h à 12 h

**Où** : Maison de la famille l'Étincelle, 95, route Principale Est, Ste-Cécile de Masham

**Coût** : gratuit

**Renseignements et inscriptions** : Anne Lauzon au 819 456-4696 ou [coordonmdfe@gmail.com](mailto:coordonmdfe@gmail.com)

## Ateliers de cheminement personnel pour femmes

**Quand** : Les 7, 14, 21 et 28 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

**Où** : Maison de la famille l'Étincelle, 95, route Principale Est, Ste-Cécile de Masham

**Coût** : gratuit

**Renseignements** : Anne Lauzon au 819 456-4696 ou [coordonmdfe@gmail.com](mailto:coordonmdfe@gmail.com)

## Spectacle d'automne de Théâtre Wakefield

La troupe de Théâtre Wakefield vous invite à sa représentation de *What's Eating You?*, la plus récente œuvre du dramaturge John Hardie.

**Quand** : du 24 au 26 novembre et du 1<sup>er</sup> au 3 décembre

**Coût** : 20 \$

**Billets et renseignements** : [www.theatrewakefield.ca](http://www.theatrewakefield.ca).

## Directives pour les annonces

Pour annoncer les activités de votre organisme, veuillez envoyer votre texte dans un fichier Word à l'adresse [bulletin@villetepeche.qc.ca](mailto:bulletin@villetepeche.qc.ca) présenté si possible comme suit :

### Titre de l'événement

(2-3 lignes présentant l'événement)

**Quand** : xxx **Où** : xxx **Coût** : xxx

**Renseignements** : personne-ressource et numéro de téléphone et (ou) adresse courriel, site web (s'il y a lieu)

Veuillez noter que les textes seront acceptés selon le principe du **premier arrivé, premier servi**. SVP respecter une limite de 3 annonces maximum par organisme pour donner la chance à tous. Les annonces d'événements et d'activités auront priorité sur les autres types d'annonces.

### Prochaines tombées :

Décembre : 6 nov., janvier : 4 déc., février : 3 janv., mars : 29 janv.



## ENTREVUE AVEC MARCEL MARCHILDON, DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE



**M. Marcel Marchildon, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement**

*Dans le cadre de cette chronique, nous voulons vous présenter les différents services municipaux et le rôle qu'ils jouent. Dans ce but, nous recueillons les propos des spécialistes et nous leur demandons de nous expliquer leur domaine et leur métier. Aujourd'hui, nous vous présentons le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, M. Marcel Marchildon, qui nous explique quel est le rôle d'un service de l'urbanisme et de l'environnement.*

**Vous êtes à la tête du Service de l'urbanisme et de l'environnement dans notre municipalité. Pouvez-vous nous expliquer le rôle et les principales responsabilités de ce service?**

Pour moi, il faut d'abord dire ceci, qui est très important : nous avons trois échelons en matière de planification et de gestion du territoire : le gouvernement provincial qui adopte les lois et la réglementation pour la province toute entière; la Municipalité régionale de comté (MRC), qui va adopter des grandes orientations et certaines réglementations pour le territoire de la MRC; et la Municipalité, qui applique concrètement certaines lois et certains règlements adoptés par la province et la MRC, tout en les adaptant à l'échelle locale. Ce que cela veut dire, c'est que la Municipalité a la responsabilité de mettre en pratique et d'appliquer, dans la vie de tous les jours, des réglementations adoptées par des ordres de gouvernement supérieurs, en plus de celles adoptées à l'échelle locale. Ce qui implique que le citoyen, lorsqu'il est question d'urbanisme et d'environnement, fait généralement affaire directement avec la Municipalité.

En matière d'urbanisme, le rôle principal du Service est d'assurer la meilleure gestion et la meilleure planification possibles du territoire au niveau de l'occupation du sol (vocation des zones, densité d'occupation et dimensions des bâtiments en fonction des zones, notamment), et de la cohabitation des usages (qui doivent être compatibles et donc présenter

une certaine homogénéité). Il faut assurer une gestion harmonieuse du territoire pour tous les citoyens et, par le biais de la réglementation, la Municipalité veille à ce que les mêmes règles s'appliquent à tous, que ce soit en matière d'usages et de constructions autorisés, de sécurité, de qualité des matériaux, d'esthétique, etc.

En matière d'environnement, le principe est le même. Il s'agit, entre autres responsabilités, d'appliquer la réglementation dans le but de protéger et de préserver l'environnement dans une perspective de développement durable, et de réduire les impacts des activités humaines (ex. : protection des lacs, des cours d'eau et des milieux humides, zones à risques d'inondation ou de glissement de terrains, etc.). Pour donner un exemple concret de ce que cela signifie, mentionnons qu'à La Pêche, contrairement aux villes plus importantes, très peu de bâtiments sont reliés à un réseau d'aqueduc et d'égouts. Une de nos responsabilités (et des responsabilités des municipalités rurales en général) est donc de veiller à la gestion des systèmes de traitement des eaux usées individuels et des puits d'alimentation en eau potable individuels, de manière à ce que l'environnement et les humains ne courent aucun risque.

Pour résumer, je dirais que le rôle du Service de l'urbanisme et de l'environnement, dans cette perspective, est d'accompagner le citoyen pour s'assurer qu'il respecte la réglementation adoptée pour le bien de tous. C'est notre vocation!

## PARTICIPER À LA PRISE DE DÉCISIONS ET À LA VIE MUNICIPALE À LA PÊCHE : RECETTE FACILE

Vous voulez faire connaître vos besoins et vos intérêts et faire entendre votre voix aux élus locaux, mais vous ne savez pas quels sont les moyens à votre disposition? Les voici :

**Voter.** C'est évidemment votre premier moyen d'action, mais ce n'est pas le seul!

**Prendre part aux séances du conseil.** Savez-vous que vous pouvez assister aux séances du conseil municipal, là où se prennent toutes les décisions importantes? Vous pouvez, lors de la période de questions, interpellier les élus sur les sujets qui vous préoccupent tout en respectant, bien sûr, les règles fixées pour le bon déroulement des séances (comme demander la parole au président de la séance, respecter le temps alloué, etc.; ces règles sont décrites dans le règlement 14-678 - Déroulement des séances du conseil municipal).

**Participer aux consultations publiques.** La participation des citoyens aux consultations publiques influence les décisions qui sont prises. Ces consultations visent à obtenir l'avis de la population sur des sujets ponctuels.

**Siéger à des comités municipaux.** La Municipalité met en place des comités consultatifs pour appuyer le travail des gestionnaires municipaux. Ces comités font des suggestions au conseil, qui a cependant le dernier mot dans les décisions. Certains de ces comités font appel à la participation de citoyens, comme le comité consultatif d'urbanisme et le comité des loisirs.



**Faire du bénévolat dans un organisme à but non lucratif.** Oui, donner de son temps à des organismes qui œuvrent pour le bien-être et une meilleure qualité de vie des personnes est aussi une excellente façon de s'investir pour sa municipalité et de contribuer à faire évoluer les choses!